

## Famille

### INFORMATIONS

CODE PRODUIT :  
DPF302B

#### PUBLIC CONCERNÉ

Notaire et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DURÉE :

1 jour(s) (7,0 heures)

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur. Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur.

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie. Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public.

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme.

### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence).

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

## Les pièges de la déclaration de succession à chaque étape de sa réalisation : les points clés

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :
- Identifier et résoudre les difficultés à chaque étape de la déclaration de succession
- Déterminer les éléments d'actif et de passif qui peuvent ou doivent être portés dans la déclaration
- Les difficultés rencontrées en matière de liquidation des droits de succession
- L'incidence des libéralités sur le calcul de droits de succession
- Les particularités en présence d'un conjoint

### CONTENU

#### LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

- Les valeurs à retenir
- Les meubles meublants
- Les présomptions de propriété

#### LE PASSIF DÉDUCTIBLE

- Les conditions de déduction des dettes
- Les charges admises par tempérament
- Les textes fiscaux prohibant certaines déductions

#### LES ABATTEMENTS APPLICABLES

- Précisions utiles sur certains abattements
- Dans quelles cas appliquer les règles de la représentation
- La règle du rappel fiscal

#### LE TARIF

#### LA LIQUIDATION DES DROITS (INCIDENCE DES RENONCIATIONS/CANTONNEMENT/RAAR...)

#### LE PAIEMENT DES DROITS

- Fractionné/différé/dation en paiement/solidarité
- La possibilité d'établir une déclaration rectificative

#### L'INCIDENCE DES LIBÉRALITÉS CONSENTIES PAR LE DÉFUNT SUR LE CALCUL DES DROITS DE SUCCESSION

- Les donations rapportables
- Les donations réductibles
- La donation-partage transgénérationnelle
- Les legs réductibles

#### LES PARTICULARITÉS EN PRÉSENCE D'UN CONJOINT

- La liquidation du régime matrimonial préalable (Récompenses et forfait mobilier).
- L'incidence du calcul civil des droits légaux du conjoint
- Le conjoint survivant bénéficiaire d'une DEE

#### LA DÉCLARATION DE SUCCESSION DU CONJOINT SURVIVANT

- La dette de quasi usufruit
- Les récompenses à ne pas omettre au second décès